

Province de Québec
Municipalité de Saint –Samuel
Mardi 5 décembre 2017

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue mardi, le 5 décembre à 19h30 au 140, rue de l'Église à Saint –Samuel.

Sont présents : Denis Lampron, Sandra Lampron, Grégoire Bergeron, Patrick Mathis, Claudia Doucet, Léo Gauthier, Martin Tourigny

La séance est ouverte à 19h30 par monsieur Denis Lampron, maire. Madame Suzie Constant, directrice générale fait fonction de secrétaire de la séance.

2017-12-136

Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par Léo Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

2017-12-137

Adoption du procès-verbal du 14 novembre 2017 et le suivi.

Il est proposé par madame Claudia Doucet et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal du 14 novembre 2017, séance ordinaire, soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

2017-12-138

Adoption des comptes.

Il est proposé par monsieur Léo Gauthier et secondé par monsieur Patrick Mathis et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le Conseil approuve, telle que présentée, la liste des dépenses autorisées et payées totalisant 57 977.22\$, dont 13 285.66\$ en déboursés directs pour les salaires.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le Conseil de cette séance de la Municipalité de Saint-Samuel.

2017-12-139

Maire suppléant au conseil des maires.

Il est proposé par M. Léo Gauthier appuyé par Mme Sandra Lampron de nommer M. Grégoire Bergeron substitut aux assemblées des maires à la MRC d'Arthabaska, il est nommé jusqu'à nouvel ordre.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2017-12-140

Renouvellement de la police d'assurance avec la MMQ.

La conseillère madame Claudia Doucet propose de renouveler la police d'assurance avec la Mutuelle des municipalités du Québec pour l'année 2018.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2017-12-141

MRC D'Arthabaska – quotes-parts 2018.

Le conseiller monsieur Grégoire Bergeron propose d'accepter la quote-part de la MRC d'Arthabaska pour l'année 2018.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2017-12-142

Offre de services de la SPAA pour l'année 2018.

La conseillère madame Sandra Lampron propose que le forfait 2 soit retenu pour les services de la SPAA pour l'année 2018. Le coût est de 2.00 \$ par habitant.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2017-12-143

Participation financière au Trio-Étudiant Desjardins pour l'emploi Édition 2018.

Le conseiller monsieur Léo Gauthier propose que la municipalité participe à l'édition 2018 du Trio-Étudiant Desjardins. La participation financière de la municipalité est fixée à 700 \$ et permettra le soutien à l'emploi pour au moins trois jeunes étudiants.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

- 2017-12-144** **Renouvellement à la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM).**
- Le conseiller monsieur Patrick Mathis propose de renouveler l'adhésion 2018 de la Fédération Québécoise des Municipalités du Québec (FQM), une association des élus de la municipalité.
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**
- 2017-12-145** **Renouvellement à l'Association des Directeurs Municipaux du Québec (ADMQ).**
- Le conseiller monsieur Martin Tourigny propose que l'adhésion avec l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) et le renouvellement de l'assurance responsabilité et cautionnement pour la secrétaire-trésorière et directrice générale de la municipalité soient renouvelés pour l'année 2018.
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**
- 2017-12-146** **Renouvellement au portail Québec MUNICIPAL.**
- Le conseiller monsieur Martin Tourigny propose que l'adhésion au portail Québec municipal soit renouvelée pour l'année 2018.
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**
- 2017-12-147** **Contribution annuelle au Réseau BIBLIO-CQLM.**
- La conseillère madame Sandra Lampron propose de renouveler la contribution annuelle 2018 avec le Réseau Biblio et les frais informatiques
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**
- 2017-12-148** **Renouvellement contrat de service et intranet avec Infotech.**
- Le conseiller monsieur Patrick Mathis propose de renouveler le contrat de service avec Infotech pour l'année 2018.
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**
- 2017-12-149** **Transport adapté Rouli bus – contribution municipale.**
- Le conseiller monsieur Grégoire Bergeron propose que la Municipalité de Saint-Samuel adhère à Rouli-Bus - Transport adapté pour l'année 2018.
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**
- 2017-12-150** **Indexation des salaires des élus – année 2018**
- Le conseiller monsieur Léo Gauthier propose une augmentation de 2% pour l'année 2018 soit accordée aux élus municipaux.
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**
- 2017-12-151** **Entente loisirs et culture – Ville de Warwick**
- La conseillère madame Claudia Doucet propose de défrayer le montant selon l'entente intervenu en décembre 2016 à la Ville de Warwick.
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**
- 2017-12-152** **Acceptation des prévisions budgétaires de la quote-part régie incendie.**
- Il est proposé par monsieur Patrick Mathis que le conseil accepte les prévisions budgétaires et le montant de la quote-part de la sécurité incendie de Bulstrode pour l'année 2018.
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.**
- 2017-12-153** **Demande de don-fondation du cancer du sein du Québec**
- Le conseiller monsieur Léo Gauthier propose de participer à la fondation du cancer du sein du Québec pour un montant de 100\$.
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

2017-12-154

Contribution annuelle avec La Société canadienne de la Croix-Rouge.

Le conseiller monsieur Grégoire Bergeron propose que la municipalité de Saint-Samuel s'engage à verser une contribution annuelle à la Société canadienne de la Croix-Rouge

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2017-12-155

Demande de financement-école Centrale de Saint-Samuel.

Le conseiller monsieur Martin Tourigny et appuyé par madame Claudia Doucet propose de participer au financement de l'école Centrale de Saint-Samuel pour les activités sportives de l'école.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2017-12-156

Entente de travail avec l'employé.

Municipalité et Gérard Doucet

Il est proposé par madame Sandra Lampron, appuyé par monsieur Martin Tourigny et adopté à l'unanimité des conseillers de signer l'entente de travail avec Gérard Doucet, inspecteur et conducteur. Les conditions de l'entente sont annexées à cette résolution.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2017-12-157

Entente de travail avec l'employé.

Municipalité et Michael Comeau

Il est proposé par madame Sandra Lampron, appuyé par monsieur Martin Tourigny et adopté à l'unanimité des conseillers de signer l'entente de travail avec Michael Comeau, conducteur et employé de voirie. Les conditions de l'entente sont annexées à cette résolution.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2017-12-158

Entente de travail avec l'employé.

Municipalité et Érick Bergeron

Il est proposé par madame Sandra Lampron, appuyé par monsieur Martin Tourigny et adopté à l'unanimité des conseillers de signer l'entente de travail avec Érick Bergeron, secrétaire adjoint. Les conditions de l'entente sont annexées à cette résolution.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2017-12-159

Avenue Santé Bois-Francs quote-part 2018

Il est proposé par monsieur Grégoire Bergeron que le conseil accepte la quote-part d'Avenue Santé Bois-Francs pour l'année 2018.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2017-12-160

**RÉSOLUTION D'APPUI AUPRÈS DE LA C.P.T.A.Q.
Ferme Bernoise S.E.N.C. / Jean-Yves Breton**

CONSIDÉRANT Une demande de M. Yvan Bergeron de la ferme Bernoise S.E.N.C. représenté par M. Reynald Prince, arpenteur-géomètre pour une aliénation et pour une utilisation du lot à autre fin autre que l'agriculture du lot 5 445 833 du cadastre du Québec à Saint-Samuel ;

CONSIDÉRANT Que l'aliénation servirait à échanger des parties de terrain à préservant la même superficie pour l'immeuble de M. Jean-Yves Breton, au lot 5 446 831 du cadastre du Québec à Saint-Samuel et par ce fait même modifier la délimitation du droit acquis ;

CONSIDÉRANT Que le potentiel agricole du lot et des lots avoisinants restera bien conservé;

CONSIDÉRANT Que les conséquences d'une autorisation sur les activités agricoles existantes et sur le développement de ces activités agricoles ainsi que sur les possibilités d'utilisation agricole des lots avoisinants ne seront aucunement dérangées puisque l'agriculture continue ;

CONSIDÉRANT Que les contraintes et les effets résultant de l'application des lois et règlements, notamment en

matière d'environnement et plus particulièrement pour les établissements de production animale continueront d'être préservés ;

CONSIDÉRANT Qu'il n'y a pas de disponibilité d'autres emplacements de nature à éliminer ou réduire les contraintes sur l'agriculture pour cette demande puisque la demande vient seulement refaire la délimitation du droit acquis ;

CONSIDÉRANT Que l'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricole restent la même ;

CONSIDÉRANT L'effet positif sur la préservation pour l'agriculture des ressources eau et sols dans la municipalité et dans la région ;

CONSIDÉRANT La superficie existante de la terre agricole déjà suffisante pour y pratiquer une agriculture productive et une culture maraîchère ;

CONSIDÉRANT Que cette demande ne touche pas les conditions socio-économiques nécessaires à la viabilité d'une collectivité lorsque la faible densité d'occupation du territoire le justifie.

POUR CES MOTIFS, Il est proposé par monsieur Martin Tourigny, appuyé par monsieur Patrick Mathis et unanimement résolu d'appuyer la demande de M. Yvan Bergeron de la Ferme Bernoise S.E.N.C. représenté par M. Reynald Prince, arpenteur-géomètre tel que décrit ci-haut auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec « C.P.T.A.Q. » et d'y faire droit.

2017-12-161

Appui la démarche du club Alléganish – construction d'une passerelle.

Il est proposé par monsieur Martin Tourigny, appuyé par madame Sandra Lampron et adopté à l'unanimité des conseillers d'appuyer la démarche du club de motoneige pour la construction d'une passerelle sur la rivière Bulstrode à Saint-Samuel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2017-12-162

Proclamation de la Semaine Artha-Livres

ATTENDU la demande formulée par la Table de concertation Enfance-Famille d'Arthabaska en partenariat avec la MRC d'Arthabaska et la Commission scolaire des Bois-Francs ;

ATTENDU QUE l'objectif principal du projet Artha-Livres est de mettre le plaisir de lire au cœur de nos municipalités ;

ATTENDU QUE le projet Artha-Livres entend structurer dans la MRC d'Arthabaska un mouvement d'éveil à la lecture chez les 0 à 11 ans et de promotion de la lecture chez les parents de jeunes enfants ;

ATTENDU QU'il est important d'agir tôt auprès des enfants pour inculquer le goût de la lecture ;

ATTENDU QUE la lecture est un facteur important à la réussite scolaire ;

ATTENDU QUE le projet créera une synergie entre les différents milieux (municipal, communautaire, éducationnel et culturel) ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Claudia Doucet appuyé par madame Sandra Lampron, il est résolu :

QUE la municipalité de Saint-Samuel proclame la semaine du 4 au 10 décembre 2017 la Semaine Artha-Livres.

2017-12-163

Mandat à Monsieur Camile Desmarais

Il est proposé par monsieur Grégoire Bergeron, conseiller, de mandater monsieur Camile Desmarais dans le dossier des zones de non-accès.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2017-12-164

Renouvellement de l'emprunt du garage municipal.

Il est proposé par monsieur Léo Gauthier de renouveler l'emprunt du garage municipal. Le renouvellement d'un an est retenu à un taux de 3,800%. Le maire et la directrice générale sont autorisés à signer tout document relatif à cet emprunt.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2017-12-165

Règlement 2014-268 assainissement des eaux usées.

Le règlement 2014-268 se termine en juin 2018, il est donc proposé par monsieur Léo Gauthier, conseiller, que toute demande de permis faite avant juin 2018 sera acceptée pour un remboursement de conformité et après cette date le règlement ne sera plus en vigueur.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2017-12-166

1^{er} projet de règlement établissant la tarification applicable à la vidange des boues de fosses septiques pour l'année 2018.

SUR PROPOSITION DE monsieur Grégoire Bergeron conseiller, appuyé par monsieur Patrick Mathis, conseiller.

IL EST RÉSOLU d'adopter le 1^{er} projet de règlement établissant la tarification applicable à la vidange des boues de fosses septiques n° 2017-294.

Le présent projet de règlement n° 2017-294 aura pour objet de déterminer la compensation de base exigée, d'ajouter une compensation additionnelle le cas échéant et des pénalités possibles;

Copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2017-12-167

Avis de motion – règlement 2017-294 établissant la tarification applicable à la vidange des boues de fosses septiques pour l'année 2018.

Avis de motion est donné par madame Sandra Lampron, conseillère, sera adopté à une séance ultérieure un règlement n° 2017-294 établissant la tarification applicable à la vidange des boues de fosses septiques pour l'année 2018.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

Fermeture du bureau municipal

Le bureau municipal sera fermé pour la période des Fêtes. Les dates retenues sont du 22 décembre 2017 au 7 janvier 2018.

Déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil.

Denis Lampron, maire, les conseillères Sandra Lampron et Claudia Doucet, les conseillers Grégoire Bergeron, Patrick Mathis, Léo Gauthier et Martin Tourigny déposent leur déclaration des intérêts pécuniaires.

Lecture de lettre.

Madame Guylaine Leblanc remercie les membres du conseil pour la contribution des paniers de Noël aux gens de Saint-Samuel.

Période de questions.

Aucune question

Levée de la séance ordinaire.

Sur ce, les sujets de l'ordre du jour étant épuisés, le conseiller monsieur Léo Gauthier propose la levée de la séance à 20 h 09. La séance est close.

« Je, Denis Lampron, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

En conséquence, il n'exercera pas son droit de veto.

Denis Lampron,
MAIRE

Denis Lampron,
MAIRE

Suzie Constant,
SECRETARIE-TRÉSORIÈRE